



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INONDATIONS : MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE POUR LES SINISTRÉS

Arras, le 1^{er} mars 2024

Les Hauts de France, et notamment le Pas-de-Calais, ont connu en quelques semaines deux épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique. Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État, de la Région Hauts-de-France, du département du Pas-de-Calais et des collectivités locales est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés. En matière d'assurance, le gouvernement a demandé que les expertises soient conduites très rapidement, ce qui a été le cas à près de 98% et qu'un premier acompte significatif soit rapidement versé. Plus de 15 000 acomptes ont été versés représentant en moyenne 2 600 euros.

Désormais, l'enjeu est que les indemnisations finales soient versées rapidement et que les dernières expertises soient traitées en urgence. Nombre de personnes sinistrées font état de difficultés avec leur compagnie d'assurance sur ces deux sujets. **Ainsi, pour faire face à ces difficultés, une cellule d'écoute est mise en place pour que les services de l'État puissent faire le relai avec France Assureurs. Cette cellule est joignable au 03 21 21 23 40.**

Pour rappel, un "guichet unique" a été déployé début février et permet aux sinistrés de réaliser l'ensemble de leurs démarches sur la même plateforme <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>. Par ailleurs, sur le site internet des services de l'État dans le département du Pas-de-Calais une rubrique "gestion des conséquences des inondations et reconstruction" a été créée pour mettre en ligne l'ensemble des informations utiles et les contacts chez les partenaires.

En outre, des permanences physiques ont été assurées par des représentants de France Assureurs, des agents de la Région Hauts-de-France et des agents des services de l'État dans 7 communes. D'autres permanences sont en cours de programmation.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)